



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 20 novembre 2012
COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidence : Martine Schmit, Michel Lefebvre

Invités : Adjoints au maire : Thierry Voitellier, Jean-Marc Fresnel

Membre de l'opposition : Danielle Legué

Collège des associations

Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Nicolas Etiévant du CLAP53, Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Amélie Menant de l'ALEPP, Catherine Mordant pour la PEEP, Hélène Schutzenberger-Bojarski de VEI, Bernadette Perrutel de Sesakinoufo, Marc Bessis de l'Association des Commerçants et Artisans de Porchefontaine

Collège des habitants

Jean-Paul Neveux, Jean-Philippe Le Roy, Francis Flamand, Tanguy de la Laurencie, Caroline Prouff, André Montialoux, Christian Rey-Renaux

Personnes désignées

Stéphane Bouilloux-Lafont, Marie-Christine Claraz, Francis Naudin, Simone Prost, Dominique Walgraeve, Pierre Arnaud

Absents excusés : Isabelle Lallemand, Thomas de Wailly, Laure Dispan de Floran, Janine Meurin, Antoine Divan, David Crépy

Absents : Bernard Jacob, Raphaël Benda.

Assistait à la réunion : Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes

!- !- !- !

Le compte-rendu du conseil du 11 septembre est adopté à l'unanimité.

Le Conseil prend acte de la démission d'Anne-Laure Mérat, représentante de VEI, qui est remplacée par Hélène Schutzenberger-Bojarski, avec pour suppléant Monsieur François Lengrand.

A. Compte-rendu des permanences

1) Permanence du 11 septembre : trois riverains sont venus parler de l'aménagement de l'avenue de Porchefontaine en faisant remarquer l'inadaptation des aires de stationnement créées, souvent trop courtes.

Des aménagements ont été réalisés qui ne sont pas très satisfaisants pour le Conseil, notamment les deux places handicapés et dépose-minute qui sont peu accessibles facilement, la zone 30 ne semble pas très respectée, des vélos continuent à descendre sur le trottoir, le tourne à gauche des vélos n'est pas facile et mériterait d'être travaillé, enfin trois emplacements d'arbres ne sont pas plantés.

Proposition du Conseil : installation d'une chicane empêchant la circulation des vélos sur le trottoir, qui serait placée au ras de la voie de circulation avec un panneau très visible « zone 30 », une forte visibilité incitant ainsi à réduire la vitesse.

2) Permanence du 10 novembre : une personne envisage d'installer un commerce de bouche traditionnel à côté de la librairie dans le nouvel immeuble. Un autre commerçant installerait un magasin de service de proximité. Il faut noter qu'en 3 ans, sur la ville de Versailles, on est passé de 1 600 à 1 900 commerces.

B. Intervention de Thierry Voitellier : installation de caméras de vidéo-surveillance (à Porchefontaine)

A la suite de l'incendie de l'hôpital Richaud, la Municipalité a décidé d'accélérer la mise en place de la vidéo-surveillance. Depuis le 1^{er} juillet 2012, des caméras enregistrent 24 h / 24, elles sont actuellement d'une quarantaine et ont permis de filmer plusieurs flagrants délits : affaires de stupéfiants, de bagarres sur la voie publique, de conduite en état d'ivresse ...

La Ville prévoit d'en installer une soixantaine en juillet 2013. Ces dispositifs sont placés aux entrées et sorties de quartiers, par la route ou le train. Les agents de la police nationale peuvent visionner les enregistrements.

A Porchefontaine, une caméra est installée avenue de Porchefontaine. Une autre sera posée au premier semestre 2013 en haut de la rue Yves le Coz, et une autre sous le pont des Chantiers. Des caméras sont aussi installées à l'entrée de Viroflay.

La police municipale visionne les enregistrements aux moments réputés les plus problématiques : fin d'après-midi, soirée, une partie de la nuit. L'information est stockée une semaine mais n'est pas détruite s'il y a une réquisition d'un juge d'instruction. L'extrait seul est conservé et enregistré sur CD-ROM. Aucune reconnaissance faciale n'est mise en place.

La police municipale et la police nationale se répartissent les rondes.

Thierry Voitellier propose de faire remonter tout problème le plus rapidement possible car des réunions police /mairie sont mises en place tous les 15 jours. Il conseille aux habitants d'appeler le 17 si quelque chose d'anormal est repéré (suspicion de cambriolage..). La ville connaît en effet une augmentation des vols avec la crise et les fêtes de fin d'année mais cette augmentation n'est pas caractéristique du quartier de Porchefontaine. Début novembre, des jeunes du quartier en état d'ébriété ont été arrêtés : ils avaient libéré 60 chevaux du club hippique de Porchefontaine.

. Aire d'accueil des gens du voyage : il est prévu d'installer cette aire sur la commune de Buc, elle sera prise en charge par Versailles Grand Parc, la création d'un tel site représente un coût de 800 000 €

. Circulation : Le bus B sera prolongé jusqu'à la place Louis XIV avec un arrêt de bus créé en bas du quartier. Les travaux de l'aménagement de la gare de régulation ont démarré.

C. Intervention de Jean-Marc Fresnel ; aménagements (réalisés et projets) du site sportif de Porchefontaine

Jean-Marc Fresnel souligne le caractère exceptionnel du site sur le plan sportif (qui permet entre autres l'accueil d'équipes de rugby internationales...) et la volonté de la municipalité d'ouvrir encore davantage ce site.

1) Aménagements réalisés :

- deux terrains en pelouse synthétique : un en lisière de bois, face au camping, l'autre près des vestiaires de football. Leurs avantages : possibilité d'utilisation de 8 h à 22 h, sans problème d'usure pendant 10 ans, un très faible d'entretien, pas d'arrosage, pas de traçage, pas de coupe donc pas de déchets verts. (un terrain en herbe est beaucoup plus fragile et moins utilisable).

- rénovation du club de tennis avec l'aménagement de 4 courts en dur mis au normes et ainsi adaptés aux compétitions et le réaménagement prochain des 4 courts existants en terre battue.

2) Aménagements en cours ou à l'étude :

- création d'ouvertures entre les différents sites d'activités sportives permettant une circulation entre eux et l'utilisation de transversales en lien avec l'aménagement actuel de la Ceinture Verte tout en préservant l'activité sportive qui doit rester la raison d'être du site.

- 2013 » :

. Modification du bâtiment situé au-dessus du terrain de volley permettant l'installation de nouveaux vestiaires de 40 m², avec un club house, une salle de musculation, des sanitaires publics (notamment pour le chapiteau), un accueil et des locaux administratifs. Critères retenus pour le concours d'architecture : hauteur identique l'actuelle, prise en compte des contraintes liées au chauffage et à l'utilisation de l'eau, intégration maximale dans le paysage, toiture végétalisée.

. Aménagement de l'aire utilisée actuellement comme décharge près du grand terrain synthétique

. Réaménagement des actuels vestiaires pour améliorer l'accueil des parents des enfants du club de football et création de vestiaires pour les filles.

3) Réflexions et souhaits du Conseil :

- Le projet d'ouverture de liaisons piétonnes entre les différentes activités du site doit prendre en compte les règles spécifiques de chaque pratique sportive et de sécurité, notamment au niveau de la circulation des personnes, des chiens et des chevaux.

- La circulation et l'évacuation des autocars par la rue Rémont et la rue Berthelot sont toujours difficiles.

- La disparition des grilles près de l'étang perturbe le gardiennage du site.

- Problème du transformateur situé près du camping.

- L'ouverture à tous par l'affichage, du menu et des prix, à l'extérieur du restaurant du Tennis Club : le club house a la faculté de proposer une restauration à ses membres ; la question de sa publicité extérieure sera toutefois examinée. Il est également signalé la suspicion de la présence de jeux clandestins. Martine Schmit rappelle que l'association gérant le TCGV connaît un renouvellement, que l'on peut donc souhaiter que de bonnes relations se renforcent entre le Club et la ville et que le Club s'ouvre davantage aux habitants du quartier afin de répondre aux vœux de nombre d'entre eux.

- Souhait de mixer l'aménagement du site et la sensibilisation du public aux richesses du patrimoine du site et souhait également d'associer les gardiens du site ou une association à cette sensibilisation.

- L'intégration de parcours d'orientation et de parcours sportifs.

- Enfin, un certain nombre de membres du Conseil regrettent l'absence de sanitaires publics pour les personnes et familles qui fréquentent le site, de même que l'absence d'un auvent, ou plutôt son non remplacement, près de l'étang et de la Fontaine des Nouettes.

Les membres du Conseil remercient Jean-Marc Fresnel pour sa présentation qui précise que la dernière étape du Tour de France cycliste se déroulera entre Versailles, dont elle partira le dimanche 21 juillet 2013 pour rejoindre Paris.

D. Travaux des commissions

La liste actualisée de chacune des commissions sera envoyée aux membres du Conseil.

Commission Circulation

Aménagement de la partie basse de la rue Yves le Coz

La commission circulation a été saisie de la proposition faite par les services de la voirie de réaménager la partie basse de la rue Y. Le Coz ce qui a également des conséquences pour la circulation dans la rue P. Mignard.

Cette question a pour origine la demande de deux riverains (n° 38 et 50) de la rue Y Le Coz qui se plaignent des vibrations qui seraient engendrées par les bus de la ligne B (240 bus/jour) lors du franchissement des plateaux surélevés installés aux carrefours des rues Girardon et P. Mignard.

Les services techniques municipaux proposent l'installation rue Y. Le Coz de stops dans les 2 sens aux carrefours Y Le Coz / Girardon et Y Le Coz /P. Mignard avec inversion du sens de la circulation sur le tronçon de la rue P. Mignard, entre la rue J de la Fontaine et la rue Y.Le Coz.

Avis de la commission circulation :

1/ Remarque préalable : alors qu'un des deux riverains est situé à proximité du plateau à l'angle de la rue Girardon, l'autre (n° 38) est loin des 2 plateaux concernés, donc si vibrations il y a pour ce riverain, il est peu probable qu'elles soient dues aux plateaux surélevés...

2/ Les stops génèrent du bruit et de la pollution.

Les stops respectés par les bus vont provoquer d'autres nuisances : les bus vont s'arrêter, repartir avec émission de gaz d'échappement supplémentaires et génération également de bruits de moteur additionnels. De la même façon les voitures créeront les mêmes problèmes/nuisances. On peut aussi craindre un respect tout relatif des stops par les automobilistes circulant sur cette voie fréquentée qu'est la rue Y. Le Coz.

3/ Enfin, le changement de sens de circulation sur le tronçon bas de la rue P. Mignard, implique qu'il ne sera plus possible de remonter facilement de la rue Y. Le Coz vers la rue Rémont pour des véhicules se trouvant dans cette zone. Il faudrait transiter par le bas de la rue du Cordon qui est à double sens et où il est impossible de se croiser, puis emprunter la rue Lafontaine et reprendre la rue P. Mignard dans sa partie haute.

Cette option compliquerait énormément la circulation dans ce quartier de Porchefontaine et est inenvisageable dans l'état actuel.

Proposition de la commission : Si la vitesse est un facteur contribuant aux vibrations dont se plaignent les riverains, il semble à la Commission qu'il faudrait instaurer et faire respecter sur cette section de la rue Y. Le Coz une zone de circulation à 30 km/h, plutôt que l'installation de stops aléatoires allant de pair avec une complexification des circulations dans ce quartier.

Le Conseil de quartier repousse le projet de mise en place de stops en bas de la rue Yves le Coz. Ainsi que le changement du sens de circulation de la rue Mignard et souhaite à l'unanimité la **mise en place d'une zone 30 sur cette section de la rue Yves Le Coz.**

E. Points divers

1) **Projet** d'Anne-Laure Mérat, représentante de VEI :

Suite au succès de la parade de vélos du 22 septembre, Anne-Laure Mérat propose de réfléchir à une parade d'hiver avec des lampions. Il lui est conseillé de prendre aussi contact avec la Maison de quartier.

2) **Semaine de la Solidarité internationale** du 19 au 23 novembre 2012.

Des associations, dont Sesakinoufo, présentent leur action sur le terrain à la Mairie de Versailles.

3) **Manifestations et festivités à la Maison de quartier**

. Journée du Téléthon aura lieu le samedi 8 décembre. Le Réseau d'Echanges de Savoirs organise une tombola, le club de ping-pong un tournoi, d'autres animations sont prévues avec le CLAP53 et la compagnie des Arts Associés.

. Journée de Noël : la Maison de quartier organise le mercredi 19 décembre une journée festive avec des ateliers et des crêpes préparées par Régine et Jean-Marie Cabannes. Emmanuelle Delhomme propose au Conseil de s'associer au chocolat chaud offert à 18 h30, occasion de valoriser les travaux de rénovation et le projet « Petits Bonheurs », ce qui est bien entendu accepté.

La Maison de Quartier sera ensuite fermée du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus.

4) **Fermeture du bureau de poste**

La mairie n'a pas été informée des travaux entrepris jusqu'au 31 décembre. Le centre de distribution de la rue Molière peut accepter des dépannages exceptionnels et les recommandés peuvent être présentés deux fois, sur demande.

5) **Projet d'extension du CIG**

Projet d'extension du CIG, actuellement situé rue Boileau, sur les terrains des établissements Hexa rue Molière.

La présentation du projet, le 25 octobre 2012, a réuni de nombreux riverains et un certain nombre de membres du Conseil de quartier, invités. A son issue, des membres du Conseil ont proposé de créer un stationnement en épi sur la longueur du nouveau terrain rue Molière. Le maire a été attentif à ce projet qui lui a été présenté.

7) **VEI organise** mercredi 28 novembre à 20 h 15 salle Montgolfier une réunion sur les conseils de quartier.

8) La **boulangerie de la rue Albert Sarraut** est remplacée par un terminal de cuisson : vente de pains et de sandwiches. L'ouverture devrait se faire en décembre, la gérante a un lien avec le quartier.

9) **Aménagement bagages** à la halte de Porchefontaine:

L'interlocuteur actuel de Martine Schmit à la SNCF, Monsieur Vincent Palix, lui a indiqué récemment faire faire un devis de faisabilité, technique et financier, pour l'installation d'une goulotte sur l'escalier de la gare.

10) **Repas du Conseil de quartier** : mercredi 16 ou mercredi 23 janvier.

Fin du conseil : 23 h 10